

RCS : DAX

Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00077

Numéro SIREN : 494 423 387

Nom ou dénomination : MOANA

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 1778

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DAX

Villa Gischia 55 Avenue Victor Hugo
BP 301 - 40107 DAX CEDEX
Tél 05.58.90.06.84 Fax 05.58.74.48.02
E-mail : contact@greffe-tc-dax.fr

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

1 allée Elsa Triolet
CS 70020
33150 Cenon

V/REF :

N/REF : 2007 B 77 / 2018-B-1778

Le greffier du tribunal de commerce de Dax certifie qu'il a reçu le 14/06/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/10/2017.

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/04/2018

Rapport du commissaire aux comptes en date du 13/04/2018

Concernant la société

MOANA
Société à responsabilité limitée
124 route de Bayonne
40990 Saint-Paul-les-Dax

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1778 le 14/06/2018

R.C.S. DAX 494 423 387 (2007 B 77)

Fait à DAX le 14/06/2018,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MOANA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Boulevard Saint Vincent de Paul 40993 SAINT PAUL LES DAX Cedex Exercice précédent * 08

Numéro SIRET * 49442338700013 N° 13

		Exercice N clos le	
		31/10/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valuers mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO
		1A	299 259
		1 563 866	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR
Immobilisations :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
LA GÉRANCE

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. MOANA		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 230 378...)			DA	230 378		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	13 151		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(28 952)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	25 291		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	1		
	TOTAL (II)			DL	239 869		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	332 004		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	895 837		
	Dettes fiscales et sociales			DY	91 113		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA	5 043		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	1 323 997			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 563 866			
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 282 796	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	44 435		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. MOANA</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 702 441	FB		FC	7 702 441	
	Production vendue	FD	1 010	FE		FF	1 010	
								bien * services *
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 711 326	FK		FL	7 711 326	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	21 097	
	Autres produits (1) (11)					FQ	439	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 732 862
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	6 298 922
	Variation de stock (marchandises)*						FT	42 495
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	639 194
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	30 294
	Salaires et traitements *						FY	504 090
	Charges sociales (10)						FZ	125 798
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	41 130
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	119
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	3 026
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 685 068
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	47 794
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 433	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	22 433	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(22 433)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 361	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S. A. R. L. MOANA		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	70		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	70		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(70)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 732 862		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 707 571		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	25 291		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	18 899	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	672	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				70			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 25 981 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement (18%) et de reconstitution de leur fonds de roulement (82%).

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) .

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Logiciels informatiques	3 ans	de 1 à 3 ans
Brevets	5 ans	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	20 ans	de 10 à 20 ans
Bâtiments commerciaux	50 ans	de 20 à 50 ans
Bâtiments industriels	25 ans	20 ans
Immeubles à usage de bureaux	30 ans	25 ans
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.



➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture, en complément d'inventaires tournants réguliers. La valeur du stock est déterminée par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe AXA. Le montant capitalisé restant prévu à cet effet s'élève à 0 €.

➤ Médailles du travail

La convention collective, l'accord d'entreprise ou les usages ne prévoit pas le versement de gratification à l'occasion de la remise de médailles du travail.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	550 121		550 121	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 900 721 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	342 988	4 593	1 654	345 928
Immobilisations financières	4 473	200		4 673
TOTAL	897 582	4 793	1 654	900 721

Amortissements et dépréciations d'actif = 290 527 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	251 052	41 130	1 654	290 527
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	251 052	41 130	1 654	290 527

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	121 404	116 788	4 616	de 3 à 5 ans
Aai divers	221 030	170 514	50 516	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	128	128	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 866	2 597	268	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	896 048	290 527	605 521	

MOANA

SARL au capital de 127 000 €
Siège social : 124 Route de Bayonne
40990 SAINT PAUL LES DAX

RCS DAX 494 423 387

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/10/2017

Aux Associés,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL MOANA relatifs à l'exercice clos le 31/10/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation des réserves

Le fonds commercial est inscrit à l'actif du bilan pour un montant de 550.121 euros et il n'a pas fait l'objet de dépréciation.

La société fait partie d'un réseau de franchise, et au regard des règles appliquées par ce réseau de franchise en cas de cession, nous estimons qu'une dépréciation du fonds de commerce aurait dû être constatée pour un montant minimum de 119 497 euros.

L'engagement financier relatif aux emprunts en cours n'a pas été porté dans l'annexe ainsi que le montant des engagement retraite

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

MOANA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 230 378 euros
Siège social : 124, Route de Bayonne
40990 ST PAUL LES DAX
494.423.387 RCS DAX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2018

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'élevant à 25 290,92 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 avril 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Outre l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant associé et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Le montant total des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ne concorde pas avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL MOANA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SARL MOANA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 13 Avril 2018
Le Commissaire aux comptes

MARIE CLAIRE RENOUVIN





S.A.R.L. MOANA
Comptes Annuels au 31/10/2017

PAGE 19

Etat des créances = 253 147 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 673		4 673
Actif circulant & charges d'avance	248 474	248 474	
TOTAL	253 147	248 474	4 673

Dépréciations = 8 732 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Diminution	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	10 810	2 078			8 732
Comptes financiers					
TOTAL	10 810	2 078			8 732

Produits à recevoir par postes du bilan = 83 679 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	66 853
Autres créances	16 826
Disponibilités	
TOTAL	83 679

Charges constatées d'avance = 6 188 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254,00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	907	254,00	230 378

Etat des dettes = 1 323 997 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	332 004	246 131	41 201	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	895 837	895 837		
Dettes fiscales & sociales	91 113	91 113		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 043	5 043		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 323 997	1 238 124	41 201	

Charges à payer par postes du bilan = 196 043 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	236
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	136 377
Dettes fiscales & sociales	59 430
Autres dettes	
TOTAL	196 043



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 711 326 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 702 441	99,88 %
Ventes de produits résiduels	1 010	0,01 %
Prestations de services	27 102	0,35 %
Rabais, remises & ristournes accord	-19 227	-0,25 %
TOTAL	7 711 326	100.00 %

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 83 679 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	6 434
Avd direct(418200)	24 569
Avd fidelite(418300)	26 892
Avd livraison(418500)	1 943
Avd ristourne concept(418600)	7 015
TOTAL	66 853

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
13eme mois(428700)	2 558
Prime 13eme mois gerant(428710)	1 500
Ch. soc. 13eme mois(438700)	1 252
Etat produits a recevoir(448700)	11 516
TOTAL	16 826

Charges constatées d'avance = 6 188 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	6 188
TOTAL	6 188

Charges à payer = 196 043 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	236
TOTAL	236

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	55 712
Factures a recevoir aquilon(408110)	80 665
TOTAL	136 377



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/10/2017 (12 mois)			au 31/10/2016 (08 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	550 121		550 121	550 121
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	121 404	116 788	4 616	10 161
Autres immobilisations corporelles	224 524	173 740	50 784	81 776
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 673		4 673	4 473
ACTIF IMMOBILISE	900 721	290 527	610 194	646 530
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	526 251		526 251	568 746
Avances & acomptes versés sur commandes	5 842		5 842	3 639
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	160 818	8 732	152 086	104 411
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	4 058		4 058	4 898
Organismes sociaux	1 252		1 252	1 836
Etat, impôts sur les bénéfices	45 813		45 813	19 832
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 730		13 730	35 045
Autres	16 615		16 615	10 666
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	181 836		181 836	267 362
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	6 188		6 188	5 621
ACTIF CIRCULANT	962 403	8 732	953 672	1 022 055
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 863 125	299 259	1 563 866	1 668 585

gac



BILAN PASSIF

	31/10/2017 (12 mois)	Présenté en Euros au 31/10/2016 (08 mois)
Capital social ou individuel	230 378	230 378
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 151	13 151
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-28 952	-112 440
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 291	83 489
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	239 869	214 578
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	287 569	380 097
Découverts, concours bancaires	44 435	
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 837	982 026
Personnel	38 988	37 008
Organismes sociaux	40 426	32 162
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 771	1 684
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	8 928	15 007
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 043	6 024
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 323 997	1 454 007
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 563 866	1 668 585

PCR



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/10/2017 (12 mois)	au 31/10/2016 (08 mois)
Ventes de marchandises	7 702 441		7 702 441	5 936 595
Production vendue biens	1 010		1 010	812
Production vendue services	7 875		7 875	7 565
Chiffres d'affaires Nets	7 711 326		7 711 326	5 944 972
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				262
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			21 097	3 121
Autres produits			439	415
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 732 862	5 948 769
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 298 922	5 006 873
Variation de stock (marchandises)			42 495	-87 146
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			639 194	439 135
Impôts, taxes et versements assimilés			30 294	24 821
Salaires et traitements			504 090	336 981
Charges sociales			125 798	86 043
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 130	38 264
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			119	1 283
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 026	1 683
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 685 068	5 847 938
RESULTAT EXPLOITATION			47 794	100 831
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				253
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				253
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			22 433	17 589
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			22 433	17 589
RESULTAT FINANCIER			-22 433	-17 336
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			25 361	83 495



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros		
RUBRIQUES	31/10/2017 (12 mois)	au 31/10/2016 (08 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		109
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		109
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70	115
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	70	115
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70	-6
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	7 732 862	5 949 131
TOTAL DES CHARGES	7 707 571	5 865 642
RESULTAT NET	25 291	83 489
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 25 981 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement (18%) et de reconstitution de leur fonds de roulement (82%).

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**4. MODE ET METHODE D'EVALUATION****➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles****✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) .

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Logiciels informatiques	3 ans	de 1 à 3 ans
Brevets	5 ans	5 ans
Agencements, aménagements des terrains	20 ans	de 10 à 20 ans
Bâtiments commerciaux	50 ans	de 20 à 50 ans
Bâtiments industriels	25 ans	20 ans
Immeubles à usage de bureaux	30 ans	25 ans
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

**➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture, en complément d'inventaires tournants réguliers. La valeur du stock est déterminée par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Engagements en matière de retraite**Option retenue :**

L'entreprise a couvert partiellement ses engagements en matière de retraite auprès d'une compagnie d'assurance externe AXA. Le montant capitalisé restant prévu à cet effet s'élève à 0 €.

➤ Médailles du travail

La convention collective, l'accord d'entreprise ou les usages ne prévoit pas le versement de gratification à l'occasion de la remise de médailles du travail.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 550 121 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	550 121		550 121	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	550 121		550 121	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 900 721 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	550 121			550 121
Immobilisations corporelles	342 988	4 593	1 654	345 928
Immobilisations financières	4 473	200		4 673
TOTAL	897 582	4 793	1 654	900 721

Amortissements et dépréciations d'actif = 290 527 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	251 052	41 130	1 654	290 527
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	251 052	41 130	1 654	290 527

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	550 121	0	550 121	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	121 404	116 788	4 616	de 3 à 5 ans
Aai divers	221 030	170 514	50 516	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	128	128	0	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 866	2 597	268	de 3 à 5 ans
Mobilier	500	500	0	5 ans
TOTAL	896 048	290 527	605 521	



Etat des créances = 253 147 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 673		4 673
Actif circulant & charges d'avance	248 474	248 474	
TOTAL	253 147	248 474	4 673

Dépréciations = 8 732 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Diminution	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	10 810	2 078			8 732
Comptes financiers					
TOTAL	10 810	2 078			8 732

Produits à recevoir par postes du bilan = 83 679 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	66 853
Autres créances	16 826
Disponibilités	
TOTAL	83 679

Charges constatées d'avance = 6 188 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 230 378 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	907	254,00	230 378
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	907	254,00	230 378

Etat des dettes = 1 323 997 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	332 004	246 131	41 201	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	895 837	895 837		
Dettes fiscales & sociales	91 113	91 113		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 043	5 043		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 323 997	1 238 124	41 201	

Charges à payer par postes du bilan = 196 043 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	236
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	136 377
Dettes fiscales & sociales	59 430
Autres dettes	
TOTAL	196 043

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 711 326 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 702 441	99,88 %
Ventes de produits résiduels	1 010	0,01 %
Prestations de services	27 102	0,35 %
Rabais, remises & ristournes accord	-19 227	-0,25 %
TOTAL	7 711 326	100.00 %

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 83 679 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Avd pft(418100)	6 434
Avd direct(418200)	24 569
Avd fidelite(418300)	26 892
Avd livraison(418500)	1 943
Avd ristourne concept(418600)	7 015
TOTAL	66 853

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
13eme mois(428700)	2 558
Prime 13eme mois gerant(428710)	1 500
Ch. soc. 13eme mois(438700)	1 252
Etat produits a recevoir(448700)	11 516
TOTAL	16 826

Charges constatées d'avance = 6 188 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	6 188
TOTAL	6 188

Charges à payer = 196 043 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	236
TOTAL	236

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	55 712
Factures a recevoir aquilon(408110)	80 665
TOTAL	136 377



S.A.R.L. MOANA

Comptes Annuels au 31/10/2017

PAGE 23

Dettes fiscales et sociales		Montant
	Provision prime activite(428100)	2 129
	Provisions conges payees(428200)	33 173
	Pers.autres charges a pay(428600)	400
	Charg. soc /prov prime(438100)	940
	Charg. soc./prov cp(438200)	13 266
	Rsi(438610)	1 081
	Taxe apprentissage(448620)	2 321
	Formation(448630)	3 958
	Taxe vehicule de ste(448670)	972
	Taxe publicite(448690)	1 190
TOTAL		59 430

7/12

MOANA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/10/2017